



# EXPLOITATION DU RESEAU

RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

## Politique de développement

Version V0 du 01.09.2011

## Référentiel Technique

### **POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT**

Identification : DTR-Exploit-Pol  
Version : V0

Nombre de pages : 5

Version	Date d'application	Auteur	Nature de la modification
V0	01/09/2011	WB / ORD-TE	Texte original

Le réseau électrique dépend de l'évolution au fil du temps des charges : raccordement de nouveaux utilisateurs, évolution de l'activité d'une entreprise, raccordement d'un site de production. Ces facteurs influencent la hausse ou la diminution des charges.

VIALIS a en charge le maintien en condition opérationnelle de ses réseaux pour alimenter l'ensemble des utilisateurs conformément à ses obligations réglementaires et contractuels, notamment en matière de qualité de la desserte.

Les ouvrages ayant de longues durées de vie, les décisions d'investissement ont un impact durable sur le développement du système électrique. Elles sont de nature différente : renouvellement, renforcement, extension, maintenance...

Elles sont prises à divers niveaux de responsabilité et interagissent entre elles. Dans ce contexte, il ne suffit pas de s'assurer qu'un nouvel ouvrage est nécessaire à une année donnée ; il faut vérifier qu'il s'insère dans un projet de développement du système électrique cohérent garantissant un fonctionnement optimal à long terme.

La Directive Nationale « Fontaine » de 2002, établi par la DREAL, définit la politique de développement des réseaux au niveau HTB.

A niveau HTA et BT, VIALIS est seul décideur de la politique de structure des réseaux, la politique en matière de qualité et de fiabilité de la desserte et la politique de sécurité d'alimentation générale.

## ***Les étapes de réalisation du schéma de développement***

### **- L'élaboration du diagnostic :**

C'est l'analyse de l'ensemble des caractéristiques du système électrique permettant d'évaluer ses forces et ses faiblesses (qualité du produit, capacité électrique, sensibilité aux aléas climatiques, organisation structurelle du réseau).

Cette phase comporte l'analyse de l'environnement externe et l'appréciation de la sensibilité de la clientèle raccordée au réseau.

### **- La prévision des consommations et des puissances :**

Il s'agit de déterminer les taux d'évolution des charges électriques à alimenter pour des zones englobant un ou plusieurs postes sources. Les facteurs d'évolution peuvent conduire à une hausse, une baisse ou une stagnation des charges. Ainsi, un secteur dynamique va voir sa charge augmenter du fait du développement de l'industrie ou du tertiaire et parallèlement des zones résidentielles.

A l'inverse, la charge d'un secteur déjà fortement urbanisé va évoluer plus faiblement, stagner, voire diminuer, le développement des équipements et applications de l'électricité étant contrebalancé par les efforts collectifs en faveur de la maîtrise de la demande d'énergie (isolation des bâtiments, amélioration de la performance énergétique des équipements électro domestiques et industriels).

### **- L'analyse des contraintes du réseau :**

Le diagnostic et les hypothèses d'évolution des charges conduisent à mettre en évidence plusieurs contraintes sur le réseau électrique

Les contraintes de capacité des ouvrages :

- l'apparition de nouvelles charges (nouveaux consommateurs, producteurs) peut mettre en contrainte les ouvrages des réseaux : capacité insuffisante de transit liée à la limite thermique, au problème de tenue de tension, ou à la perturbation sur l'onde électrique (phénomène de fluctuation rapide de la tension, harmoniques).
- les contraintes de fiabilité et de vétusté des ouvrages
- le vieillissement des ouvrages entraîne une augmentation du taux de panne des ouvrages et par conséquent du nombre et de la durée de coupures des utilisateurs. Le remplacement des ouvrages doit être planifié pour respecter les obligations contractuelles et réglementaires.

### **- La cible à long terme :**

La construction de la cible à long terme est l'étape fondamentale de la réalisation du schéma de développement. La cible représente le schéma du réseau HTB, le positionnement des postes sources et la structure des réseaux HTA nécessaires et suffisants, à terme, pour alimenter dans de bonnes conditions les utilisateurs du réseau. Le corps des principales hypothèses de travail nécessaires est constitué du choix des structures de réseau HTA et HTB visées, de la taille des postes sources et des caractéristiques physiques et électriques des ouvrages HTA et HTB - ces derniers paramètres ayant une influence forte sur la qualité de fourniture.

### **- La définition des stratégies de développement des réseaux :**

L'étape consiste à déterminer différentes stratégies de développement des ouvrages permettant de passer de l'état initial à l'état final (la cible à long terme). Chaque stratégie est constituée d'une succession d'opérations élémentaires. L'ensemble des opérations doit rester cohérent avec les règles de fonctionnement des réseaux.

## **- L'échéancier des travaux et des investissements :**

L'utilisation de l'approche technico-économique permet de déterminer la date optimale de chaque opération élémentaire et d'en déduire le bilan actualisé de chaque stratégie étudiée. A l'issue de cette phase, on obtient un échéancier théorique (coût de l'opération, date optimale de réalisation) de l'ensemble des opérations étudiées.

Le Maître d'Ouvrage en ressort un échéancier pratique des opérations à mener à moyen terme en y intégrant des opérations complémentaires telles que le traitement des contraintes électriques résiduelles ainsi que divers autres éléments tels que la qualité de fourniture constatées sur les départs HTA ou le respect des engagements ou des objectifs du distributeur et éventuellement du Maître d'Ouvrage.

## **- L'estimation du niveau de qualité de fourniture :**

Ainsi il est possible d'évaluer l'évolution probable de la qualité de fourniture en fonction des investissements envisagés. L'évaluation est réalisée en termes de nombres de coupures longues, brèves, très brèves, de temps moyen annuel de coupure. Elle permet l'estimation par zone (urbaine, périurbaine, industrielle) des performances attendues du réseau.

